Procès-verbal de la 9ème assemblée générale annuelle du 29 décembre 2025

Lieu : Salle du Théâtre de Loèche-les-Bains

Début : 17 :00

Fin : 18:00

Présents : 76 membres

Comité : Martina Burdeska, Laurent Trivelli, Annelise Bertouzoz, Susanne Hachen- de Meuron, Paul Ryf
Excusés : Marianna Ozene, Detlef Vogt

1. Bienvenue et désignation du scrutateur

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
M. Jean-Philippe Schaffner est nommé scrutateur.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024

Martina résume brièvement le procès-verbal de l'année dernière (il est consultable sur notre site internet).

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel d'activités de la présidente et approbation

La présidente rend compte des activités de l'association au cours de l'année écoulée et mentionne les principales actions menées :

• 3 réunions et préparation de l'assemblée générale

• Dernière participation en tant que représentante des résidences secondaires au Conseil du tourisme ; et assemblée générale constitutive de MyLeukerbadMarketing AG

• 2 réunions du conseil d'administration et 1 atelier stratégique

• Participation à l'assemblée générale de l'Association valaisanne des résidences secondaires A. Berthouzoz et Martina Burdeska

• Participation à l'assemblée générale « MyLeukerbad »

• Participation à l'assemblée générale de Torrentbahnen

• Apéritif d'été avec une bonne participation

- Création de MyLeukerbadMarketing AG avec l'office du tourisme, les événements et le marketing. Séparation des sociétés d'exploitation de MyLeukerbad AG. Martina Burdeska, au nom de w2r2, prend la vice-présidence, de cette nouvelle société, à la demande de la commune et de MyLeukerbad AG

- Le nouveau président du conseil d'administration de MyLBAG est Wolfgang Loretan

- La Gemmi a été vendue à l'investisseur Roger Büchel

- W2r2 est invité à l'inauguration du nouveau sentier Thermiweg

- Après le sauvetage de la pharmacie, un service ambulatoire a également été rouvert à la clinique de Loèche-les-Bains Clinic afin d'assurer les soins de base

Cette année, nous avons fait don de 3 000 CHF, à la commune de Loèche-les-Bains, pour sponsoriser les équipements des jeunes sapeurs-pompiers.

• Cette année encore, nous avons tenu un stand de vin chaud pendant une soirée et fait la promotion de notre association

• Lors de l'assemblée générale de Torrent de cette année, nous nous sommes à nouveau présentés sous le nom de w2r2 avec 16 000 voix cumulées. Un sondage consultatif, auquel les résidents secondaires ont répondu avec enthousiasme, a montré que nous sommes bien informés des projets d'extension de Torrent. Pour la première fois, il y aura une distribution sur les actions.

- La carte d'hôte doit être repensée, nous serons impliqués dans le processus par le biais d'un sondage.

- La Suisse a accepté la suppression de la valeur locative et donc également de cet impôt dans les régions touristiques. Trois modèles sont à l'étude :

    - ⇨ le canton décide d'un impôt
    - ⇨ la commune décide d'un impôt
    - ⇨ le canton et la commune prélèvent tous deux un impôt

Nous restons à l'écoute. Dans tous les cas, effectuez vos rénovations dans les prochaines années

- Si vous êtes intéressé par un sponsoring à Loèche-les-Bains, une brochure détaillée explique désormais la marche à suivre

=>Adoption à l'unanimité du rapport de la présidente

4. Comptes annuels 2024/2025

Ceux-ci se soldent par un bénéfice de CHF 3 160.—. Au 31 octobre 2025, la fortune de l'association s'élève à CHF 42 360.—.

5. rapport des vérificateurs

Les deux vérificateurs, M. Schaffner et M. Kissling, ont vérifié les comptes et recommandent à l'assemblée de donner décharge à la trésorière, Annelise Berthouzoz.

L'assemblée approuve à l'unanimité et par acclamation les comptes tenus de manière rigoureuse par Annelise.

6. Décharge au comité

Les membres donnent quitus au comité directeur à l'unanimité et par acclamation.

7. Élections complémentaires

Démissions : la présidente remercie chaleureusement les membres suivants du comité directeur pour les services rendus :

- Detlef Vogt,la présidente regrette vivement de ne pas pouvoir lui dire officiellement au revoir en personne et rend hommage à ses services rendus à notre association
- Peter Kissling, réviseur (il quitte ses fonctions conformément aux statuts)

Nominations : L'assemblée nomme les personnes suivantes :

- Danielle Wechsler, membre du comité, représentante d'Albinen
- Kurt Graf, réviseur des comptes.

8. Cotisation annuelle

À la demande du comité directeur, celle-ci est maintenue à 50 CHF à l'unanimité.

9. Divers

Aucune motion n'a été soumise à l'assemblée.

Martina Burdeska peut clore l'assemblée à 18h00.

Conférence : « Risques naturels et sécurité à Loèche-les-Bains »

Monsieur Florent Moos se présente en tant que conseiller municipal et responsable de la sécurité publique, de la culture et des sports. Il siège au conseil communal depuis 2021.

Florent commence par nous remercier pour notre sponsoring de 3 000 francs en faveur des jeunes sapeurs-pompiers. Il est convaincu que cette institution permet d'impliquer la jeune génération dans la sécurité future de la région.

1. Rétrospective historique

Dans le passé, Loèche-les-Bains a connu plusieurs catastrophes liées à des avalanches :

- En 1518, une avalanche détruit tout le village
- En 1719, le jour de la Saint-Théodore (17 janvier), 53 personnes périssent dans une avalanche
- Au total, Loèche-les-Bains est détruite en partie ou en totalité à sept reprises par des avalanches
- En 1999, 12 personnes périssent à Evolène dans une avalanche de neige mouillée ; au même moment, une avalanche détruit deux maisons dans le quartier « Lees » à Loèche-les-Bains. Miraculeusement, personne n'est blessé
- En 2003, l'Alpage Larschy est enseveli
- Le 23 janvier 2018, des quartiers ont dû être évacués.

2. Carte des dangers

La plupart des quartiers de Loèche-les-Bains sont menacés. Diverses mesures sont prises pour réduire les risques :

- Pylônes de dynamitage (télécommandés)
- Explosions par hélicoptère
- Ouvrages de protection
- Barrages de protection
- Murs pare-avalanches (historiques)
- Contrôle des départs par radar
- Fermetures de routes et évacuations, si nécessaire

3. Financement

- La protection contre les avalanches est coûteuse ; 90 % des coûts sont pris en charge par le canton.

4. Questions

Qu'en est-il du risque d'éboulement ?

- Les parois rocheuses sont surveillées en permanence. Il existe toutefois un danger.

Que signifie le panneau « Attention avalanches » ?

- Je ne sais pas exactement ; c'est probablement psychologique.

Que signifient les niveaux de danger 1, 2 et 3 ?

- Le système est en cours de renouvellement, il devrait alors ~~être clair ce qu'il faut faire~~ clarifier la marche à suivre dans chaque situation.